

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Normandie. Examens : ce qu'il faut savoir sur le brevet et le baccalauréat

Tendance Ouest

2-3 minutes

Elle n'est pas *"inquiète"*. Le lundi 6 avril, la rectrice de l'académie de Normandie Christine Gavini-Chevet a tenu à rassurer, après les annonces du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, du vendredi 3 avril. À rassurer et à repréciser la façon dont les examens auront lieu cette année, en raison de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19.

Pour le brevet, les collégiens de Normandie seront évalués en contrôle continu, c'est-à-dire sur la *"moyenne des notes obtenues au cours des trois trimestres, hors période de confinement"*, explique la rectrice.

Les mentions maintenues

Pour les élèves de première, qui devaient passer un écrit et un oral de français, seul l'oral est maintenu, avec 15 textes au lieu de 20 en filière générale et 12 au lieu de 15 en filière technologique. La note à l'écrit correspondra, là encore, à la moyenne des notes obtenues au cours des trois trimestres, toujours hors période de confinement. La seconde phase d'Épreuves communes de contrôle continu (E3C), qui devait avoir lieu en mai, n'aura, elle, pas lieu et

est remplacée par une moyenne de contrôle continu.

Épreuves communes de contrôle continu (E3C) : entre la classe de première puis de Terminale, les élèves sont normalement interrogés à trois reprises sur leurs cours d'histoire-géographie, de langues vivantes et de mathématiques.

Pour les élèves de Terminale, enfin, l'ensemble des épreuves sera validé à partir des notes du livret scolaire par un jury dont la composition est, à ce jour, *"toujours à l'étude"*. *"Il s'agit de garantir une équité entre les candidats et de tenir compte des progrès et de l'assiduité d'un élève"*, a souligné Christine Gavini-Chevet.

Les mentions (NDLR : assez bien entre 12 et 14, bien entre 14 et 16 et très bien à partir de 16/20), un temps remises en cause sont finalement maintenues.

En 2019, 36 284 candidats ont passé le baccalauréat en Normandie. Pour le brevet, ils étaient 41 143.